Véronique

Au travers de nos expériences de terrain respectives, de nos places différentes, lors de nos échanges dans notre association, il nous semble qu’effectivement tout n’entre pas en résonance comme tu dis Sandrine et que bien souvent chacun regarde par son petit bout de lorgnette. Or c’est quand même par la lorgnette des élus que tout commence en matière d’accueil des jeunes enfants et de leurs familles. Et en effet, comment décide-t-on de l'emplacement d'un lieu d'accueil, de son architecture, de qui accueillera les enfants, de comment les prendre en charge et de combien on choisira de dédier à la mise en œuvre de ces politiques ? Les commissions communautaires ou communales, enfance/jeunesse qui gèrent ces dossiers sont souvent très prisées, féminisées aussi, il revient souvent encore aux femmes de s'occuper des enfants et du social en général. Ce sont dans ces commissions que l'on met en œuvre les projets politiques communautaires et leurs applications sur le terrain, c'est donc là que se pense la place de l'enfant et de sa famille dans les territoires. N’est pas Martine ?

 **Martine aux pays des élus locaux**

Vous voyez, cinq ans pour aboutir nous dit Martine, il est long le chemin qui relie l’idée à la réalisation. La construction c’est la partie achevée du projet, celle qui revêt toujours une part de rêve, d'excitation. Choisir l'architecte, travailler sur l’aspect extérieur, le choix des couleurs, les plans. Les comités de pilotages mis en place avec les partenaires de nos jours évitent bien des écueils mais malgré ces garde fous, nous voyons encore des lieux où la place des parents n'a pas été pensée de même que celle de l'enfant porteur de handicap et nous savons bien sûr que bien des crèches plus anciennes n'ont parfois aucun de ses équipements, pas même parfois une pièce pour le personnel. Patricia et Béatrice vont nous dire comment cela impacte leur travail et l’accueil au quotidien des enfants.

 **Vignette Patricia : 1**

**Vignette Béatrice : Aménagement et accueil enfant handicap**

Martine nous parlait tout à l’heure du choix de l’implantation des structures, outre le fait de ménager les susceptibilités des élus, l'implantation en zone commerciale, en centre bourg ou dans un quartier populaire engendrera un projet d'accueil complètement différent et impactera le travail des équipes. De plus, l'évolution du décret relatif aux établissements d'accueil demande depuis 2007 et 2010 « d'aider les parents à favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie de famille », depuis pour coller à cette préconisation, nous avons vu se développer des crèches d'entreprises, des sociétés de crèches aussi qui vendent leurs services en surfant sur cette phrase, des crèches enfin qui épousent les horaires des entreprises au risque de ne plus respecter le rythme des enfants. Difficile dans ce contexte d'avoir de la mixité sociale (parfois 100% issus de la même entreprise), compliqué pour les équipes d'intégrer les parents à la vie de la structure ainsi qu'à la vie sociale locale quand on est dans une zone industrielle. Patricia tu peux nous en dire quelque chose ?

**Vignette Patricia : 2**

Avec l'évolution des textes, les EAJE ont renforcé leur vocation" sociale", les préconisations de la CAF avec l'objectif de prioriser l'accueil des familles avec des minima sociaux, de prioriser l’accueil de « familles vulnérables », d’enfants porteur de handicap, conduit à ce que le travail auprès des jeunes enfants déborde de plus en plus la question des soins physiques et psychiques pour intégrer une part d'accompagnement social.

**Vignette Patricia : 3**

Oui comme nous le dit Patricia, les fonctions des personnels ont considérablement évolué. Pierre MOISSET, sociologue explique que  « les effets de cette montée des dimensions sociales ont été depuis une dizaine d'années accentués par la mise en place de la PSU ». Cette réforme essentiellement gestionnaire a conduit les responsables à gérer plus finement la question des admissions, l'équilibre des profils, les contrats d’accueil (respect des besoins des familles), optimiser les taux d’occupation, une bonne chose certes mais qui a entraîné aussi des difficultés d'adaptation sur le terrain. Il est utile de s'interroger sur ces évolutions législatives et réglementaires parfois déconnectées des enjeux de l'accueil et de sa qualité, utile de s'interroger sur les modalités d'application qui peuvent fragiliser les équipes dans leur travail auprès des enfants. Un exemple d’élément sur le terrain impacté par ces nouvelles conditions de gestion Patricia ?

**Vignette Patricia**: **4**

Patricia vient de nous parler d’accompagnement social, d’accompagnement de la parentalité mais qu’en est-il de l’accompagnement des équipes ? les gestionnaires doivent absolument veiller à prendre soin des équipes sur le terrain, les accompagner pour leur donner les moyens de remplir leur travail et garantir ainsi les missions dévolues aux établissements d'accueil .Comment mener à bien celles-ci si les équipes ne sont pas pérennes et sereines ? Le choix de la constitution d'une équipe se fait sur la base des préconisations légales, rarement sur la base du projet politique originel, en fonction des publics accueillis, de l'emplacement des espaces d'accueil ou du projet social. Qualité d’accueil et logique gestionnaire ne font pas toujours bon ménage ! Patricia, une dernière petite vignette pour illustrer et puis Marc de sa place de psychologue pour conclure et nous donner quelques pistes de réflexion.

**Vignette Patricia : 5**

**Vignette Marc (souffrance des équipes) et pistes de travail**